

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LA ROCHEFOUCAULD PORTE DU PERIGORD

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL EX SEUIL-CHARENTE-PERIGORD

Par arrêté du 03 septembre 2026, Monsieur le Président de la Communauté de Communes La Rochefoucauld Porte du Périgord a prescrit l'ouverture d'une **enquête publique** relative à l'élaboration du **Plan Local d'Urbanisme intercommunal du périmètre ex Seuil-Charente-Périgord**.

Le dossier du PLUi ex Seuil-Charente-Périgord fait l'objet d'une évaluation environnementale et d'un avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAe).

L'enquête publique se déroulera du lundi 28 septembre 2026 à 9h00 au vendredi 30 octobre 2026 à 12h00, soit pendant une durée de 32,5 jours consécutifs.

Monsieur Eric DEMAISON a été désigné Président de la commission d'enquête par le Président du tribunal administratif de Poitiers. M. Patrick RULLAC et Mme Isabelle JAUDRY, membres titulaires, et Mme Paulette MICHEL, membre suppléant, composent avec M. Eric DEMAISON la commission d'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera mis à la disposition du public, aux jours et heures habituels d'ouverture au **siège de la communauté de communes La Rochefoucauld Porte du Périgord** 2 Rue des Vieilles Ecoles à Montbron, dans les 4 mairies lieux de permanences : **Charras, Ecuras, Marthon et Montbron** ainsi qu'une version numérique dans **les 14 mairies et la mairie déléguée**.

Le dossier sera également consultable :

- Sur le site internet de la Communauté de Communes La Rochefoucauld Porte du Périgord : <https://www.rochefoucauld-perigord.fr/> rubrique « Vivre et Habiter » / « Urbanisme » / « PLUi »
- Sur un site internet dédié : <https://www.democratie-active.fr/plui-scp-web/>
- Sur un poste informatique à la mairie de Montbron, située 27 bis Rue d'Angoulême, Place de l'Hôtel de Ville à Montbron.

Durant toute l'enquête publique, le public pourra **consigner ses observations et propositions** dans les **registres ouverts** à cet effet au **siège de la communauté de communes La Rochefoucauld Porte du Périgord** et dans **les 4 mairies lieux de permanence**, ou les adresser :

- Par écrit (date de réception faisant foi), au siège de l'enquête, à l'attention de Monsieur le Président de la commission d'enquête : Communauté de Communes La Rochefoucauld Porte du Périgord, Enquête publique - 2 rue des Vieilles Ecoles - 16220 Montbron ;
- Sur le site internet dédié comportant un registre dématérialisé sur lequel le public peut transmettre ses observations et propositions directement : <https://www.democratie-active.fr/plui-scp-web/>
- Par courriel : plui-scp@democratie-active.fr

Un ou plusieurs commissaires enquêteurs recevront le public, sans rendez-vous, aux jours, horaires et lieux suivants :

Mairie de Montbron	Mairie de Charras	Mairie de Marthon	Mairie d'Ecuras
Lundi 28 septembre 2026 9h-12h	Mercredi 07 octobre 2026 9h-12h	Mercredi 14 octobre 2026 9h-12h	Mardi 20 octobre 2026 14h-17h
Samedi 10 octobre 2026 9h-12h		Vendredi 30 octobre 2026 9h-12h	

Les contributions du public (courriels, courriers postaux et contributions inscrites dans les registres à l'occasion des permanences) **seront consultables sur le site du registre dématérialisé prévu à cet effet pendant toute la durée de l'enquête**. Ces contributions seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé précité.

A l'expiration du délai d'enquête, les registres, assortis le cas échéant des documents annexés par le public, seront clos par la commission d'enquête qui dispose d'un mois pour transmettre son rapport et ses conclusions motivées de la Communauté de Communes La Rochefoucauld Porte du Périgord. Ces documents seront consultables au siège de la Communauté de Communes La Rochefoucauld Porte du Périgord, sur son site internet ainsi que dans les 14 mairies et la mairie déléguée, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Au terme de l'enquête publique, le conseil communautaire pourra approuver le PLUi ex Seuil-Charente-Périgord. Le dossier sera adapté pour tenir compte des avis émis, des remarques du public et des conclusions de la commission d'enquête.

Cet avis est affiché au siège de la Communauté de Communes La Rochefoucauld Porte du Périgord, au sein des 14 mairies et mairie déléguée et en divers lieux du territoire, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique et pendant toute sa durée. Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de l'antenne de la Communauté de Communes La Rochefoucauld Porte du Périgord, Direction de l'Aménagement, du Patrimoine et de l'Eau, Service Planification, située 1 avenue de la Gare 16110 - La Rochefoucauld en Angoumois (téléphone : 05 45 63 14 76 ; courriel : plui-scp@rochefoucauld-perigord.fr).